Image not found or type unknown

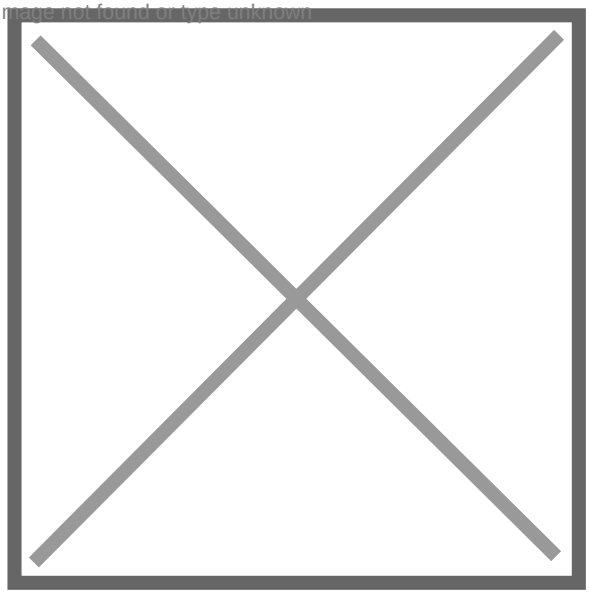

# Remboursements mutuels n'ont réalisés

Par **delg**, le **16/01/2009** à **12:39**

Bonjour,

Ma mutuelle n'a pas réalisé de télétransmission suite à mon changement de centre de Sécurité Sociale.

Mes courriers précisant que je n'avais pas mes remboursements restaient sans suite. Je réussis enfin à avoir des informations auprès d'un personnel. Il fallait que j'envoie directement mes décomptes de la sécurité sociale à ma mutuelle.

La réponse de la mutuelle est que l'on ne me remboursera pas mes dépenses au delà de deux ans. Ainsi, pas de remboursement pour 2006.
Quel recours puis-je avoir ?

Cordialement.

Par **domi**, le **16/01/2009** à **14:10**

Bonjour ,
[fluo]Ma mutuelle n'a pas réalisé de télétransmission suite à mon changement de centre de Sécurité Sociale. [/fluo] C'est la sécu qui effectue la télétransmission et pas l'inverse ! Encore faut-il que vous ayiez donné les coordonnées de votre mutuelle , à votre nouveau centre de sécurité sociale .
[fluo]
Mes courriers précisant que je n'avais pas mes remboursements restaient sans suite. [/fluo]

Vos courriers ont-ils été fait en RAR ??

[fluo]Il fallait que j'envoie directement mes décomptes de la sécurité sociale à ma mutuelle. [/fluo] Exact ! si la télétransmission n'était pas en place , il suffisait d'envoyer les décomptes sécu à la mutuelle pour être remboursé .

[fluo]Quel recours puis-je avoir ? [/fluo]
Relisez les conditions générales de votre contrat et envoyez une LRAR à votre mutuelle mais sans garantie de résultat! Domi

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés